

MAIRIE

Place Jean Jaurès

B.P.60004

80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU

Tél. 03.22.30.43.39 – Fax. 03.22.26.88.86

Feuquières-en-Vimeu, le 1^{er} Septembre 2018

Le Maire de Feuquières-en-Vimeu

Aux

Parents des Enfants des Ecoles maternelle
et Primaire

80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU

Chers Parents,

Je vous informe qu'à compter du lundi 03 septembre 2018 jusqu'au vendredi 14 septembre 2018 inclus, il n'y aura pas d'accueil périscolaire.

Toutefois un service de garderie pour les enfants des écoles primaire et maternelle sera assuré.

- Pour le matin

Le service d'accueil est assuré pour les enfants de l'école primaire et maternelle à la garderie à partir de 7 h jusqu'à 8 h 20

- Pour le soir

- Pour les enfants de l'école maternelle, l'accueil sera assuré par Mme GAMEIRO, dans la salle de garderie, de 16 h 30 jusqu'à 17 h 45.
- Pour les enfants de l'école primaire, celui-ci sera assuré par les animatrices périscolaires, à la salle de réunion, de 16 h 30 à 17 h 45.

Votre enfant sera pris en charge à la sortie des classes à l'école primaire et vous devez le récupérer à la salle de réunion à votre convenance.

Les tickets d'accueil du matin et du soir sont à retirer en mairie, le vendredi après-midi de 13 h 30 à 18 h.

Il n'y aura qu'un seul ramassage scolaire pour l'après-midi à 16h30.

Rappel : Pour être autorisé à utiliser ce service, votre enfant doit être en possession de la carte « service de ramassage scolaire » établie par la mairie. La demande de carte de transport scolaire doit être renouvelée chaque trimestre (10€/enfant/trimestre pour les enfants résidant la commune et 15€/enfant/trimestre pour les enfants de l'extérieur).

Exceptionnellement pour permettre au secrétariat d'établir les cartes de transport, les enfants seront autorisés à utiliser ce service sans avoir à présenter de justificatif. Ce dernier sera OBLIGATOIRE à compter du lundi 17 septembre.

A NOTER : Occasionnellement pour les parents qui travaillent et qui ne peuvent se libérer le vendredi après-midi, il est possible de déposer un chèque en mairie représentant votre règlement de cantine, d'accueil du matin et d'accueil du soir au cours de la semaine.

Les tickets seront disponibles à partir du samedi suivant.

Veillez agréer, Chers Parents, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire

Bernard DAVERGNE.

